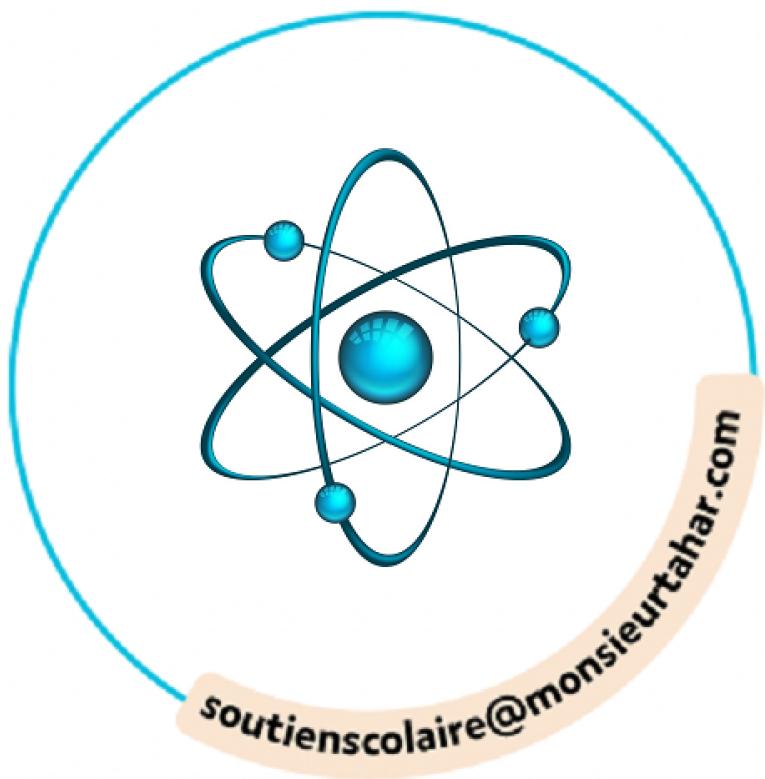


HISTOIRE



CHAPITRE 6

Réaliser une carte mentale de synthèse

La France (1945-1969) : une nouvelle place dans le monde :

■ Des facteurs politiques et militaires :

- La France devient une puissance nucléaire
- La diplomatie française s'exprime à l'échelle mondiale
- La France est au cœur du processus de construction européenne

■ Des facteurs économiques :

- La France connaît une forte croissance et se modernise
- La France participe à l'intégration économique à différentes échelles
- La France produit des biens de haute technologie dans différents secteurs-clés

■ Des facteurs territoriaux :

- L'empire colonial français disparaît progressivement
- L'Algérie devient indépendante
- Certains territoires d'outre-mer restent français

➤ Exercice BAC

Analyse de document

L'exercice proposé consiste à construire une analyse critique d'une affiche politique.

Le document est une affiche politique pour la campagne d'adhésion à l'UNR (Union pour une nouvelle République), parue en 1961 et commandée par ce parti politique créé à l'occasion des élections législatives de novembre 1958. Fondé à l'initiative de Jacques Soustelle, il réunit les différentes organisations et personnalités gaullistes. Au moment de sa fondation, le mouvement reflète les idées de de Gaulle qui sont de construire une nouvelle République, alors qu'il est chef du gouvernement. Il succède au RPF (Rassemblement du peuple français) qui a échoué à devenir un parti de gouvernement. Ses principaux dirigeants (Frey, Chaban-Delmas, Debré notamment) veulent investir toutes les institutions de l'État par les élections. L'UNR devient donc une machine électorale au service du général de Gaulle et obtient 206 sièges de députés aux élections de novembre 1958. Cette affiche est parue dans le contexte de l'année 1961 plutôt difficile pour le général de Gaulle. Le 22 avril a lieu le putsch des généraux en Algérie contre sa politique d'amener la colonie vers l'indépendance. Le 23 avril, vêtu de son uniforme, il prononce un discours à la télévision appelant les soldats mais aussi tous les Français à ne pas suivre les généraux et informant qu'il se saisit des pleins pouvoirs en vertu de l'article 16 de la Constitution. C'est une photographie de ce discours que nous voyons au centre de cette affiche.

La consigne demande explicitement à l'élève de contextualiser le document, ce qui est indispensable pour le comprendre.

Deux axes peuvent servir de guides pour construire son analyse :



– De Gaulle est présenté comme un homme providentiel.

– Il exerce une pratique personnelle du pouvoir.

Un tableau peut être proposé aux élèves afin qu'ils sélectionnent

les informations et les mettent en relation avec les connaissances personnelles. Ce tableau peut ensuite servir pour rédiger l'analyse.

Partie de l'analyse	Informations sélectionnées dans le document	Connaissances
De Gaulle est présenté comme un homme providentiel	<ul style="list-style-type: none">- « Une fois de plus de Gaulle a sauvé la France » : mise en valeur de la mythologie gaullienne.- Son rôle dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale : on voit en haut à gauche, la croix de Lorraine, symbole de la France libre.- Le restaurateur de la République « Renforcer l'unité nationale et l'autorité de l'État » et « Une fois de plus de Gaulle a sauvé la France » : cette affiche met en avant le rôle du fondateur de la V^e République.- « Il a encore besoin de vous ». Cette affiche fait référence au contexte troublé de l'année 1961, notamment le putsch des généraux d'avril 1961. De plus, il est représenté en uniforme pour rappeler la continuité avec ses combats précédents, notamment celui de 1940.	<ul style="list-style-type: none">- Son appel le 18 juin 1940 est l'acte de naissance de la France libre en lutte contre le régime de Vichy et les nazis. Il participe avec les Alliés à la libération de la France. Son action dans la Résistance permet à la France d'être aux côtés des vainqueurs en 1945.- Après la crise du 13 mai 1958, il accepte de revenir au pouvoir pour mettre fin au « régime des partis » de la IV^e République fragilisée par la montée de l'antiparlementarisme. De Gaulle fait rédiger une Constitution, celle de la V^e République, qui correspond à ses idées en donnant de plus larges pouvoirs au président de la République.- Depuis que le référendum de 1961 prévoit d'accorder l'autodétermination à l'Algérie, la politique de de Gaulle est contestée par l'OAS qui multiplie attentats des deux côtés de la Méditerranée, et par l'armée en Algérie qui a beaucoup de pouvoirs. Il s'attribue les pleins pouvoirs en vertu de l'article 16 de la Constitution.
De Gaulle développe une pratique personnelle du pouvoir	<ul style="list-style-type: none">- Un lien direct avec les Français : la photographie met en avant un poste de télévision retransmettant le discours du 23 avril 1961. Le général de Gaulle regarde les spectateurs dans les yeux en mettant en scène son intervention. De plus, cette affiche est un appel au rassemblement des Français leur demandant de le soutenir.- Une personnalisation du pouvoir : le nom de de Gaulle est repris deux fois, il est représenté au centre de l'affiche et profite de la dynamique d'un parti, l'UNR, « qui a toujours soutenu de Gaulle envers et contre tous ».- Mais le bonnet phrygien à droite sur lequel est imprimée la croix de Lorraine rappelle que ce pouvoir personnel reste dans le cadre républicain et démocratique.	<ul style="list-style-type: none">- De Gaulle cherche à garder un contact direct avec les Français par ses interventions à la télévision dont il a bien compris le pouvoir pour convaincre l'opinion, mais il multiplie aussi les conférences de presse et les voyages en province.- De Gaulle veut apparaître comme un rassembleur national. On note une présidentialisation du pouvoir, le chef de l'État devient le centre de la vie politique. La pratique du pouvoir renforce ses prérogatives définies dans la Constitution. De plus, le président est en charge de la politique extérieure ce qui dans le contexte de la guerre d'Algérie renforce son poids.- Il veut s'opposer à ses détracteurs qui lui reprochent de se conduire de manière trop autoritaire. De Gaulle a toujours respecté le suffrage universel, un des piliers du régime républicain depuis 1848 et 1944. Il utilise à plusieurs reprises le référendum (pour la Constitution, pour le sort de l'Algérie).

Conclusion :

Ce document met en avant la personnalisation du pouvoir du général de Gaulle et la présidentialisation du régime de la V^e République dans le contexte de la guerre d'Algérie. Jouant sur la légitimité qu'il incarne depuis la Seconde Guerre mondiale, il fait aussi appel aux Français pour le soutenir dans son action alors que le pays est en proie à des violences. La présidentialisation du régime se renforce avec la révision d'octobre 1962 qui prévoit l'élection du président au suffrage universel, acte fondant définitivement la république gaullienne.

Exercice BAC

Analyse de document

Rédiger l'analyse en articulant les informations tirées du document et vos connaissances.

La double-page présente une méthode sur un point souvent difficile pour les élèves, qui est de rédiger une analyse de document en articulant de manière pertinente les éléments tirés du document pour répondre à la consigne, tout en les éclairant par des connaissances. Cette méthode répond donc à la mention précisée sous chaque consigne : « l'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite, pour être menée, la mobilisation de vos connaissances ».

Le document est un extrait du discours d'investiture de Pierre Mendès France devant l'Assemblée le 3 juin 1953. Sous la IV^e République, le président du Conseil (chef du gouvernement)



doit obtenir le vote de confiance de la Chambre pour entériner la composition de l'équipe gouvernementale. Pierre Mendès France est un député radical qui a commencé sa carrière dans les années 1930 dans le groupe des « Jeunes Turcs » prônant un renforcement de l'autorité du président du Conseil. Député à partir de 1932, il est partisan du Front populaire et entre dans le gouvernement Blum de 1938. Après la Seconde Guerre mondiale, il devient une figure de la IV^e République en étant à la marge du monde politique : spécialiste des questions économiques et financières, il représente la France dans différents organismes financiers internationaux liés à l'ONU. S'il appartient encore au parti radical, il a peu de rapports avec sa direction et il fait figure d'exception quand il appelle à négocier la paix en Indochine dès 1950. Il s'inscrit dans la liste des hommes providentiels, à l'image d'Antoine Pinay, que la IV^e République cherche depuis l'échec de la Troisième Force. Pierre Mendès France présente dans son discours un état des difficultés de la IV^e République ainsi que de ses orientations dans le domaine de la politique extérieure. Cependant, l'Assemblée ne lui accorde pas sa confiance, peu enclue à accorder l'indépendance à l'Algérie et à accepter le projet de CED, et lui préfère l'homme de droite Joseph Laniel choisi pour diriger le gouvernement entre juin 1953 et juin 1954.

La consigne invite l'élève à identifier les défis de la IV^e République et les grands axes de la politique extérieure. Elle permet de mobiliser un large champ de connaissances pour expliquer le document.

Étape 1 : Présenter le document

Le document est un extrait du discours d'investiture de Pierre Mendès France devant l'Assemblée le 3 juin 1953. Il présente dans son discours un état des difficultés de la IV^e République ainsi que ses orientations dans le domaine de la politique extérieure. En 1953, les questions coloniales déstabilisent de plus en plus le fonctionnement des institutions.

Étape 2 : Analyser la consigne

Les deux tâches que l'élève doit remplir sont :

- Relever et expliquer les défis et difficultés que traverse la IV^e République.
- Montrer quels sont les choix que fait la IV^e République pour trouver une nouvelle place dans le monde dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation.

Étape 3 : Analyser le document et le mettre en relation avec des connaissances personnelles

Partie de l'analyse	Informations tirées des documents	Connaissances
Les difficultés et défis de la IV^e République	<ul style="list-style-type: none">- Politiques : la « répétition des crises politiques » fragilise le régime républicain provoquant une forte instabilité ministérielle.- Économiques : le discours cite « reconstruction, modernisation et équipement, exportations ». La croissance économique est au cœur des préoccupations : « il faut accroître dans la mesure du possible la masse des biens produits ». Pierre Mendès France aborde aussi la question de l'« amélioration du niveau de vie et [les] réformes sociales » et la nécessité d'honorer la « promesse du plein emploi », droit social inscrit dans la Constitution.- Coloniales : la question de la guerre d'Indochine est telle que « chacun reconnaît qu'il est devenu impérial d'alléger le fardeau ». Pierre Mendès France souhaite qu'une solution internationale soit trouvée en soumettant « un plan précis en vue de résoudre ce douloureux conflit ». Il souligne l'importance à apporter au développement des territoires africains en ces termes : « des populations dont la Constitution de 1946 a consacré - s'il en était besoin - l'intégration dans la République française attendent la réalisation de leur équipement. Leurs espoirs, comme leurs intérêts, sont les nôtres ».	<ul style="list-style-type: none">- La Constitution d'octobre 1946 crée un régime parlementaire dominé par l'Assemblée où il est difficile de voir émerger une majorité à cause de l'utilisation du scrutin de liste proportionnel pour les législatives. Les gouvernements durent peu, ce qui empêche la mise en œuvre d'une politique durable. La IV^e République doit faire face à une double opposition remettant en cause le régime : le PCF, évincé du gouvernement depuis 1947 à cause de l'entrée dans la guerre froide ; le Rassemblement du peuple français, parti du général de Gaulle créé en 1947 qui réclame une révision de la Constitution dans le sens d'un renforcement du pouvoir exécutif.- Dès les débuts de la IV^e République, la France entre dans la modernisation économique. L'aide américaine du plan Marshall dès 1947 lui permet de développer la production industrielle. Des nationalisations et la planification, marques de l'intervention de l'État, ont relancé l'économie. En outre, la France mène une politique de libéralisation des échanges. Le pouvoir d'achat progresse avec les aides de la Sécurité sociale créée en 1945 et le SMIG mis en place en 1950. Le défi est de poursuivre l'essor économique de la France qui est entrée dans les Trente Glorieuses.- La France s'est enlisée dans le conflit qui a démarré en septembre 1945. Jusqu'en 1952, elle a le soutien financier des États-Unis dans sa lutte contre le Vietminh communiste. Le coût du conflit devient trop lourd à porter.- La Constitution de 1946 abolit l'indigénat et accorde le statut de citoyens aux ressortissants de l'Union française, mais il y a un écart entre la théorie et la pratique qui reste celle de la domination de la métropole.



Les orientations en politique extérieure	<ul style="list-style-type: none">- La place de la France dans la guerre froide : dans le cadre de la guerre froide, la France choisit la position atlantiste et l'alignement derrière les États-Unis : les références au plan Marshall et aux États-Unis dans son discours montrent bien que la IV^e République est bien ancrée dans le bloc occidental.- La construction européenne : Pierre Mendès France évoque la question d'une « grande et puissante armée en Europe ».	<ul style="list-style-type: none">- Dès 1947, la IV^e République s'engage aux côtés des États-Unis. Elle accepte le plan Marshall en 1947, aide financière pour la reconstruction économique du continent mais aussi action directement orientée contre l'URSS. La France entre aussi dans l'OTAN en 1949 et choisit donc de se protéger sous le parapluie américain.- Cette expression fait référence au projet français de Communauté européenne de défense en 1952. Cette question partage les députés car elle implique un transfert de souveraineté des États vers une autorité supranationale européenne, mais aussi le réarmement de l'Allemagne, ce qui inquiète de nombreux Français. Son propos s'intéresse aussi à la poursuite du processus de coopération européenne.
	<ul style="list-style-type: none">- Il met en avant « la mise en œuvre de la Communauté de l'acier et du charbon » comme participant à l'essor économique de la France. Pierre Mendès France la considère comme une étape devant amener à plus d'intégration économique, quand il réclame « la création d'une Communauté européenne qui soit suffisamment large et cohérente pour atteindre envers le monde extérieur son indépendance économique ».	<ul style="list-style-type: none">- Crée en 1951, la CECA est un marché commun du charbon et de l'acier, deux produits stratégiques regroupant six pays dont la France et la RFA. Née d'une idée de Robert Schumann, elle fait de la France un des pays initiateurs de la construction de l'Europe. La France fait le choix de l'Europe pour maintenir son rang dans le monde.

Étape 4 : Rédiger le développement en articulant les références au document et à des connaissances

Le développement est rédigé ci-dessous :

Dans son discours d'investiture, Pierre Mendès France évoque les défis et difficultés de la IV^e République auxquelles il devra faire face s'il est investi. Il commence par évoquer la « répétition des crises politiques » qui fragilisent le régime. En effet, la Constitution d'octobre 1946 crée un régime parlementaire dominé par l'Assemblée où il est difficile de voir émerger une majorité, en raison de l'utilisation du scrutin de liste proportionnel pour les élections législatives. Les gouvernements durent peu ce qui empêche la mise en œuvre d'une politique durable. D'autre part, la IV^e République doit faire face à une double opposition remettant en cause le régime. Alors qu'à gauche, c'est celle du PCF évincé du gouvernement depuis 1947 à cause de l'entrée dans la guerre froide, à droite, c'est celle du Rassemblement du peuple français, parti du général de Gaulle créé en 1947, qui réclame une révision de la Constitution dans le sens d'un renforcement du pouvoir exécutif.

Pierre Mendès France soulève aussi les défis liés à la modernisation économique. L'énumération des termes « reconstruction, modernisation et équipement, exportations » en montre l'importance. La croissance économique est au cœur des préoccupations : « il faut accroître dans la mesure du possible la masse des biens produits ». Dès les débuts de la IV^e République, la France entre dans la modernisation économique. L'aide américaine du plan Marshall dès 1947 lui permet de développer la production industrielle. Des nationalisations et la planification, marques de l'intervention de l'État, ont relancé l'économie. En outre, la France mène une politique de libéralisation des échanges. Mais il aborde aussi la question de l'« amélioration du niveau de vie et [les] réformes sociales », et la nécessité d'honorer la « promesse du plein emploi », droit social inscrit dans la Constitution. Le pouvoir d'achat progresse avec les aides de la Sécurité sociale créée en 1945 et le SMIG mis en place en 1950. Le défi est de poursuivre l'essor économique de la France qui est entrée dans les Trente Glorieuses.

Mais les défis coloniaux restent majeurs au début des années 1950. La question de la guerre d'Indochine est telle que « chacun reconnaît qu'il est devenu impérieux d'alléger le fardeau ». La France s'est enlisée dans le conflit qui a démarré en septembre 1945. Jusqu'en 1952, elle a le soutien financier des États-Unis luttant contre le Vietminh communiste. Le coût du conflit devient trop lourd à porter. Pierre Mendès France souhaite qu'une solution internationale soit trouvée en soumettant « un plan précis en vue de résoudre ce douloureux conflit ». Il souligne l'importance à apporter au développement des territoires africains en ces termes « des populations dont la Constitution de 1946 a consacré – s'il en était besoin – l'intégration dans la République française attendent la réalisation de leur équipement. Leurs espoirs, comme leurs intérêts, sont les nôtres. » La Constitution de 1946 abolit l'indigénat et accorde le statut de citoyens aux ressortissants de l'Union française, mais il y a un écart entre la théorie et la pratique qui reste celle de la domination de la métropole.

Dans son discours, Pierre Mendès France met en avant deux grandes orientations de la France dans le domaine de la politique extérieure. Dans le cadre de la guerre froide, la France choisit la position atlantiste et l'alignement derrière les États-Unis : les références au plan Marshall et aux États-Unis dans son discours montrent bien que la IV^e République est bien ancrée dans le bloc occidental. Elle accepte le plan Marshall en 1947, aide financière pour la reconstruction économique du continent, mais aussi action directement orientée contre l'URSS. La France entre aussi dans l'OTAN en 1949 et choisit donc de se protéger sous le parapluie américain.

Le discours souligne aussi l'importance de la construction européenne. Deux grands points sont au cœur des débats en 1952. Pierre Mendès France évoque la question d'une « grande et puissante armée en Europe », faisant référence au projet français de Communauté européenne de défense en 1952. Cette question partage les députés car elle implique un transfert de souveraineté des États vers une autorité supranationale européenne, mais aussi le réarmement de l'Allemagne, ce qui inquiète de nombreux Français. Son propos s'intéresse aussi à la



poursuite du processus de coopération européen. Il met en avant « la mise en œuvre de la Communauté de l'acier et du charbon » comme participant à l'essor économique de la France. Créée en 1951, la CECA est un marché commun du charbon et de l'acier, deux produits stratégiques regroupant six pays dont la France et la RFA. Née d'une idée de Robert Schumann, elle fait de la France un des pays initiateurs de la construction de l'Europe. Ceci explique que Pierre Mendès France la considère comme une étape devant amener à plus d'intégration économique, quand il réclame « la création d'une Communauté européenne qui soit suffisamment large et cohérente pour atteindre envers le monde extérieur son indépendance économique ». La France fait le choix de l'Europe pour maintenir son rang dans le monde.

sur un territoire soumis au régime colonial. Le processus de décolonisation se déclenche après la Seconde Guerre mondiale en raison de l'affaiblissement des puissances coloniales pendant le conflit, du développement des mouvements nationalistes réclamant l'indépendance dans les colonies et revendiquant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais aussi du soutien des deux Grands, États-Unis et URSS, à cette volonté d'émancipation. Les modalités de la décolonisation sont diverses : la guerre, les troubles ou la négociation.

La France possède le second empire colonial en 1945 après le Royaume-Uni. Elle exerce sa domination sur des territoires disséminés sur l'ensemble de la planète, pour la plupart issues de la colonisation du XIX^e siècle : le Maghreb, l'Afrique orientale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF), Madagascar, Mayotte, l'Indochine et la Nouvelle-Calédonie. S'y ajoutent les vieilles colonies issues des conquêtes des XVII-XVIII^e siècles : Saint-Pierre-et-Miquelon, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion.

– 1945 fait référence à la déclaration d'indépendance du Vietnam, alors que 1962 est la fin de la guerre d'Algérie et l'indépendance de ce territoire.

Étape 2 : Construire le plan en mobilisant ses connaissances

► Exercice BAC

Réponse à une question problématisée

L'objectif de cette double-page est de travailler l'argumentation en utilisant des mots de liaison afin de structurer la pensée.

Étape 1 : Analyser la question problématisée

– La décolonisation est le processus conduisant à l'indépendance d'une colonie, c'est-à-dire la fin de la domination d'une métropole

1. La remise en cause de la colonisation française	2. La fin de l'Empire colonial français
<p>Un nouveau contexte international :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les deux Grands encouragent la décolonisation : les États-Unis, ancienne colonie anglaise, sont contre le principe de la colonisation mais doivent ménager la France, leur alliée. L'URSS condamne l'impérialisme de la France.- La France est affaiblie par la Seconde Guerre mondiale : elle a subi la défaite de 1940 et n'a pu contenir la poussée japonaise en Indochine. Sa situation financière et militaire est difficile, ce qui limite ses possibilités d'intervention outre-mer. <p>Les premières tensions : liées au développement du nationalisme. En Indochine, le parti communiste indochinois a participé à la lutte contre le Japon et réclame l'indépendance. Ho Chi Minh proclame le 2 septembre 1945 la République démocratique du Vietnam. En Algérie, le 8 mai 1945, des émeutes éclatent à Sétif. La France réprime, sûre des bienfaits de la colonisation et croyant qu'elle dispose d'un large soutien auprès des populations colonisées.</p> <p>L'échec de l'Union française : la France cherche aussi à renforcer l'empire colonial pour rester une puissance mondiale. La Constitution de la IV^e République prévoit une Union française pour reconstruire les relations entre la métropole, les colonies et les protectorats. Elle rassemble donc toutes les possessions d'outre-mer, appelées DOM-TOM, autour de la métropole au sein de cette association politique, économique et sociale. Tous les habitants de l'empire sont considérés comme des citoyens français avec le droit de vote. Mais la métropole maintient sa tutelle.</p>	<p>La Guerre d'Indochine : dès 1946, la France entre en guerre contre le Vietminh. Après avoir bombardé Haiphong, l'armée française, soutenue par les États-Unis, affronte la guérilla communiste qui bénéficie de l'aide de l'URSS et de la Chine. La guerre s'enlise jusqu'à la défaite de Diên Biên Phu : les soldats français encerclés se rendent le 7 mai 1954. Cette défaite accélère les négociations qui aboutissent aux accords de Genève en juillet 1954. Ils partagent le Vietnam en deux « zones » : au nord, un Vietnam communiste dirigé par Ho Chi Minh, et au sud un Vietnam pro-occidental.</p> <p>La décolonisation de l'Afrique noire se réalise de manière négociée. En 1956, la loi-cadre Defferre accorde l'autonomie aux colonies. Le général de Gaulle, au pouvoir en 1958, propose aux territoires africains de devenir membres d'une communauté française remplaçant l'Union française pour préparer leur indépendance. La Guinée refuse et obtient son indépendance. En 1960, l'indépendance des pays d'Afrique subsaharienne français et Madagascar est négociée.</p> <p>La guerre d'Algérie : la décolonisation est violente entre 1954 et 1962, car l'Algérie est considérée comme faisant partie intégrante de la France et qu'il y a des nombreux pieds-noirs. Le conflit débute le 1^{er} novembre 1954 quand le FLN, mouvement nationaliste, lance l'offensive. Dès 1955, la France envoie le contingent. Cette guerre touche le territoire algérien et la métropole et prend pour cibles des civils. Face à la guérilla utilisée par le FLN, le gouvernement français céde ses pouvoirs à l'armée qui emploie la torture. Les opinions se radicalisent jusqu'au 13 mai 1958 où les Français d'Algérie et l'armée manifestent pour réclamer le maintien de la présence française. Cette crise provoque la chute de la IV^e République et le retour du général de Gaulle aux affaires. Ne pouvant réduire la résistance du FLN, de Gaulle propose l'autodétermination et veut mettre fin à la guerre. La proposition d'autodétermination est acceptée par référendum en 1961. Malgré le putsch des généraux en avril de la même année, France et FLN négocient. Le 18 mars 1962 les accords d'Évian sont signés. Ils conduisent à l'indépendance de l'Algérie le 1^{er} juillet.</p>



Étape 3 : Rédiger la composition en utilisant des mots de liaison

Les indications portées en méthode permettent à l'élève de comprendre les attentes dans la rédaction de sa réponse à la question problématisée. Le tableau des mots de liaison doit aider l'élève à repérer dans quels cas ceux-ci peuvent être utilisés.

En 1945, la France possède le second empire colonial après le Royaume-Uni cependant cette hégémonie est remise en cause. C'est ainsi qu'en 1962, la France a perdu la plus grande partie de ses colonies. Comment la France cesse-t-elle d'être une puissance coloniale entre 1945 et 1962 ? Nous étudierons d'abord comment la colonisation française est remise en cause puis nous verrons de quelles manières l'empire colonial prend fin.

Après la Seconde Guerre mondiale, la domination française est remise en cause dans les colonies. Celle-ci s'explique premièrement par un nouveau contexte international. En effet, les deux Grands encouragent la décolonisation. Les États-Unis, nés d'une guerre d'indépendance, se prononcent contre le principe de l'occupation coloniale, défendant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais ils doivent tenir compte du fait que la France, leur alliée, est une puissance coloniale à ménager. Alors que pour l'URSS, il s'agit de dénoncer la colonisation du bloc occidental impérialiste. La France est aussi affaiblie au sortir de la guerre. En effet, défaite en 1940 par l'Allemagne nazie, elle n'a pu contenir la poussée du Japon en Indochine. Elle sort financièrement et militairement éprouvée du conflit, ce qui limite ses possibilités d'intervention à l'étranger.

En second lieu, des tensions apparaissent dès 1945 car les mouvements anticolonialistes et indépendantistes se sont renforcés dans l'empire. En Indochine, le parti communiste indochinois, qui a participé à la lutte contre le Japon, réclame l'indépendance. Ho Chi Minh, son leader proclame dès le 2 septembre 1945 la République démocratique du Vietnam. En Algérie, le 8 mai 1945, des émeutes éclatent à Sétif contre la colonisation française. La France choisit dans les deux cas la répression, sûre des bienfaits de la colonisation et croyant qu'elle dispose d'un large soutien auprès des populations colonisées. Elle utilise la force pour faire respecter l'ordre colonial.

La France cherche aussi à renforcer l'empire colonial, seul moyen de garder son rang de puissance sur la scène mondiale. La Constitution de la IV^e République prévoit une Union française. Ce cadre de coopération permet de reconstruire les relations entre la métropole, les colonies et les protectorats. Elle rassemble donc toutes les possessions d'outre-mer, appelées DOM-TOM, autour de la métropole au sein de cette association politique, économique et sociale. Tous les habitants de l'empire appartiennent à la République française et sont citoyens français, ils obtiennent le suffrage universel. Mais les droits ne sont pas les mêmes entre tous les habitants, des inégalités fortes subsistent et la métropole maintient sa tutelle.

L'empire colonial français prend progressivement fin entre 1945 et 1962. C'est d'abord en Asie que la France perd l'Indochine. Dès 1946, la France entre en guerre contre le Vietminh qui a proclamé l'indépendance l'année précédente. Après avoir bombardé Haiphong, l'armée française, soutenue par les États-Unis, affronte la guérilla communiste qui bénéficie de l'aide

de l'URSS et de la Chine. La guerre s'enlise jusqu'à la défaite de Diên Biên Phu, où les soldats français sont encerclés et doivent se rendre le 7 mai 1954. Cette défaite accélère les négociations qui aboutissent aux accords de Genève en juillet 1954. Ils partagent le Vietnam en deux « zones » : au nord, un Vietnam communiste dirigé par Ho Chi Minh, et au sud un Vietnam pro-occidental.

La décolonisation de l'Afrique noire française s'effectue de manière négociée. Les indépendances sont accordées en accord avec le gouvernement français. En 1956, la loi-cadre Defferre accorde l'autonomie aux colonies. Puis, le général de Gaulle, au pouvoir en 1958, propose aux territoires africains de devenir membres d'une communauté française remplaçant l'Union française afin de préparer leur indépendance. La Guinée refuse d'y entrer, elle obtient directement son émancipation, les Français se retirant rapidement. En 1960, l'indépendance des pays d'Afrique subsaharienne français et Madagascar, négociée avec le gouvernement métropolitain, est obtenue de manière échelonnée au cours de l'année.

Cependant, tel n'est pas le cas de l'Algérie, dont la décolonisation est violente entre 1954 et 1962. Ceci s'explique par le fait que l'Algérie est considérée comme faisant partie intégrante de la France et qu'il y a de nombreux pieds-noirs. Le conflit débute le 1^{er} novembre 1954 quand le FLN, mouvement nationaliste, lance l'offensive. Dès 1955, la France envoie le contingent. Cette guerre touche à la fois le territoire algérien et la métropole, et prend pour cibles des civils. Face à la guérilla utilisée par le FLN, le gouvernement français céde ses pouvoirs à l'armée qui emploie la torture pour faire cesser la rébellion. Les opinions se radicalisent jusqu'au 13 mai 1958, date à laquelle les Français d'Algérie et l'armée manifestent pour réclamer le maintien de la présence française en Algérie. Cette crise provoque la chute de la IV^e République et le retour du général de Gaulle aux affaires. Ne pouvant réduire la résistance du FLN, de Gaulle propose alors l'autodétermination et souhaite mettre fin à la guerre. La proposition d'autodétermination est acceptée par référendum en 1961. Malgré le putsch des généraux en avril de la même année, France et FLN négocient. Le 18 mars 1962 les accords d'Évian sont signés. Ils conduisent à l'indépendance de l'Algérie le 1^{er} juillet.

Sujets d'entraînement

SUJET 1 De quelles manières de Gaulle redéfinit-il la politique extérieure de la France entre 1958 et 1969 ?

– L'analyse du sujet permet de déterminer les limites chronologiques : elles correspondent à la période gaullienne, depuis son arrivée au pouvoir en 1958 au cœur de la guerre d'Algérie, jusqu'en 1969 au moment où il quitte le pouvoir.

– La politique extérieure désigne l'ensemble des actions par lesquelles un État définit ses relations avec les autres acteurs de la scène internationale.

– Le verbe « redéfinir » implique que la politique extérieure de la France connaît des transformations, des ruptures par rapport à la période précédente, la IV^e République. De Gaulle veut rendre à la France sa place dans le monde en lui donnant les moyens d'une politique d'indépendance et de grandeur.



Plan possible

1. De Gaulle veut restaurer un rayonnement international perdu
 - A. Achever la décolonisation (fin de la guerre d'Algérie, décolonisation de l'Afrique noire)
 - B. Consolider la construction européenne en imposant sa vision
2. De Gaulle souhaite affirmer l'indépendance de la France pour sortir de la logique bipolaire
 - A. Se démarquer de la politique états-unienne
 - B. Renforcer ses liens dans le tiers-monde
 - C. Assurer sa puissance technologique et économique

SUJET 2 Quelles sont les mutations de la puissance française dans le monde de 1945 à 1969 ?

Le sujet couvre toute la période concernée par le chapitre. Il interroge la place nouvelle de la France dans le monde, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale jusqu'à la fin de la présidence du général de Gaulle en 1969.

La puissance désigne un État qui, par son poids, a une influence et un rayonnement sur la scène internationale. Le sujet demande d'interroger ses mutations, c'est-à-dire les changements, les transformations.

En 1945, la France, affaiblie par la Seconde Guerre mondiale, semble en retrait sur la scène mondiale, malgré son droit de veto au conseil de sécurité à l'ONU et une zone d'occupation en Allemagne. De plus, sa domination est contestée dans l'empire colonial. En 1969, elle développe une politique ambitieuse dans le contexte de la guerre froide.

Plan possible

1. D'une puissance coloniale à une politique de coopération avec les anciennes colonies
 - A. Une puissance coloniale contestée en 1945
 - B. Une décolonisation souvent douloureuse jusqu'en 1962
 - C. De nouvelles relations avec les anciennes colonies : la politique de coopération
2. La France, un moteur de la construction européenne
 - A. Une France au cœur du processus d'intégration européenne : à l'initiative de la CECA 1951, participation à la CEE en 1957
 - B. De Gaulle veut imposer sa vision de l'Europe
3. De l'atlantisme à la volonté de restaurer la puissance française
 - A. Un alignement derrière les États-Unis dans le cadre de la guerre froide
 - B. Rendre son rang à la France par le renforcement de la puissance économique et technologique
 - C. Une politique d'indépendance nationale à l'égard des États-Unis avec le général de Gaulle

➤ Auto-évaluation

OBJECTIF 1

- Sous la IV^e République, les grands axes de la politique étrangère sont :
Le règlement des questions coloniales
La construction européenne
Les relations avec les États-Unis/l'atlantisme

– La crise algérienne en 1958 conduit à un changement de régime après qu'une insurrection a éclaté à Alger le 13 mai. À la suite de cela, les généraux militaires français proclament à l'hôtel de ville d'Alger un « Comité de salut public ». C'est une sorte de coup d'État. Ils demandent le retour de de Gaulle au pouvoir. Le gouvernement de la IV^e République le convoque et le Parlement lui confie des pouvoirs exceptionnels pour résoudre la crise. De Gaulle accepte, mais à la condition de l'élaboration et du vote d'une nouvelle Constitution. Le 4 octobre 1958 la V^e République est proclamée. Il y a bien changement de régime.

– Au début de la V^e République, l'indépendance de la France est mise en œuvre par la politique étrangère de de Gaulle qui noue de nombreuses relations diplomatiques et revendique le non-alignement (par rapport aux États-Unis et à l'URSS). Il continue les projets des gouvernements de la IV^e République quant à la puissance militaire française : la France devient une puissance nucléaire. Cette indépendance politique et militaire s'accompagne de la modernisation du pays : de Gaulle lance de nombreux aménagements du territoire (aéroport, autoroute, etc.) ; il soutient le développement de nouvelles technologies et la transformation des entreprises par la planification.

OBJECTIF 2

– La guerre d'Algérie a lieu dans un contexte international particulièrement singulier et dense. Le monde est alors en pleine bipolarisation, c'est-à-dire en pleine guerre froide, opposant de façon indirecte et multiforme les États-Unis et l'URSS. Par ailleurs, et depuis 1945, un processus de décolonisation s'est mis en œuvre, soutenu par l'ONU. Cette dernière représente la volonté d'un grand nombre de pays de développer le droit international pour préserver la paix.

– De Gaulle et Mendès France construisent leur conception de la République dans l'immédiat après-guerre, c'est-à-dire un moment où, après le régime de Vichy, la République doit être refondée. Tous deux membres du GPRF, ils connaissent parfaitement les débats politiques qui ont accompagné la Libération : remise en question et critique des institutions de la III^e République, forte progression des idées communistes, peur d'une dictature.

– La création de la CEE en 1957 est un événement majeur. D'une part, et c'est le plus important, la CEE est politiquement une façon d'empêcher la guerre. Elle construit l'apaisement et le renforcement des relations franco-allemandes. Par ailleurs, elle permet aussi la circulation des biens et aide au développement économique des pays concernés.

– La crise du 13 mai 1958 est un événement majeur pour l'Algérie, c'est un jalon dans son processus d'indépendance : elle conduit de Gaulle, dans son discours du 4 juin, à faire des annonces politiques (élargissement du corps électoral français à tous les Français d'Algérie). Pour la France, c'est l'événement qui provoque une crise politique majeure, puis un changement de régime.

– L'indépendance de l'Algérie est un événement majeur car elle met fin à un des conflits les plus violents de la décolonisation. Par ailleurs, c'est un événement qui a aussi une influence sur l'histoire politique française en transformant son territoire.



OBJECTIF 3

Notions

Scrutin uninominal à deux tours : au 1^{er} tour, le candidat qui obtient la majorité des voix est élu. En l'absence de majorité au 1^{er} tour, un 2^e tour est organisé. Le candidat qui arrive en tête est alors élu.

Scrutin de liste à la proportionnelle : mode de scrutin dans lequel les électeurs votent pour une des listes de candidats en lice. Le nombre d'élus d'une liste dépend du pourcentage des voix qu'elle rassemble.

Décolonisation : processus conduisant à l'indépendance d'une colonie.

Intégration (économique) : processus de convergence des politiques (économiques) d'un ensemble de pays.

Libéralisation : processus de mise en place de dispositifs favorisant les principes du libéralisme économique.

Présidentialisation : processus politique amenant au renforcement des pouvoirs du président de la République à l'encontre de ceux du Parlement.

Régime parlementaire : régime politique dans lequel les pouvoirs exécutif et législatif sont séparés et dans lequel le gouvernement est responsable devant le Parlement.

Trente Glorieuses : période qui s'étend de 1945 à 1973, marquée par une forte croissance économique et l'essor d'une société de consommation dans les pays occidentaux, dont la France.

Éléments du cours à retenir

Leçon 1. La IV^e République, entre décolonisation, guerre froide et construction européenne

La IV^e République est un régime parlementaire, qui connaît des difficultés dans le contexte international particulier de la guerre froide : régime politique instable (scrutin à la proportionnelle et forts mouvements d'opposition), décolonisation en Asie (indépendance de l'Indochine en 1954), en Afrique et au Proche-Orient, reconstruction économique après la guerre. Malgré ses difficultés, la IV^e République mène à bien la refondation de la République et la relance économique (Trente Glorieuses), tout en favorisant l'intégration économique de la France à l'échelle européenne et occidentale.

Leçon 2. La crise algérienne et la naissance de la V^e République

La crise algérienne connaît un paroxysme en 1958, le 13 mai, et conduit à une crise politique de laquelle naît un nouveau régime. Le 2 juin 1958, de Gaulle reçoit les pleins pouvoirs de l'Assemblée pour résoudre la crise, et une nouvelle Constitution est approuvée le 28 septembre 1958. De cette Constitution procède l'indépendance des colonies d'Afrique dite noire et de Madagascar, en 1960. En revanche, l'Algérie connaît une nouvelle escalade de la violence, avant que son indépendance ne soit acquise, le 1^{er} juillet 1962.

Leçon 3. L'affirmation de la puissance française dans les années 1960

De Gaulle est président de la République française de 1958 à 1969. Pendant cette période, il poursuit l'intégration européenne commencée sous la IV^e République et développe, par une politique d'indépendance à la fois militaire, diplomatique et économique, la puissance de la France. Son ambition en matière de politique étrangère est celle de la politique dite « de grandeur ». Toutefois, les contestations sociales se font de plus en plus fortes (mai 1968), et de Gaulle démissionne en 1969.

Savoir expliquer :

- Après avoir participé à l'intégration atlantiste, les gouvernements français s'engagent dans la construction européenne en renforçant l'axe franco-allemand et en étant force de propositions.
- Entre 1960 et 1962, toutes les anciennes colonies françaises deviennent indépendantes, sauf certains territoires d'outre-mer. Cela oblige la France à créer de nouvelles relations diplomatiques et à se positionner autrement, non seulement vis-à-vis des autres puissances, mais aussi vis-à-vis des pays du tiers-monde
- Après la guerre, la République doit être refondée et l'économie relancée. En 1958, la crise algérienne entraîne un changement de régime politique dans lequel le pouvoir exécutif gagne en prérogatives. Puis la croissance, après avoir permis la reconstruction, permet la modernisation du pays.